



© Crédit photo Laurent ECHARD

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Il est l'heure pour moi de rédiger mon dernier éditorial de la mandature, je profite de cette occasion pour revenir sur l'action du conseil municipal depuis notre élection. Au cours de ces cinq dernières années, malgré les crises auxquelles nous avons dû faire face (covid-19, guerre en Ukraine, inflation), la municipalité a mené de nombreux projets tout en renforçant la bonne santé des finances communales (excédent budgétaire de 233 000€). Ceci en diminuant les taux d'imposition communaux (- 3 %) et en aménageant les tarifs de la cantine scolaire.

Après avoir achevé les projets initiés par l'ancienne équipe municipale. Nous avons investi, dans nos routes (160 000€ depuis 2021), dans la rénovation thermique des bâtiments municipaux mais aussi dans les outils de travail de nos agents communaux (tracteur, véhicule de service et nouvel ordinateur) et nous sommes en train de construire une chaufferie qui devrait faire baisser les coûts d'énergie tout en diminuant notre empreinte de CO².

Nous avons mis en place de nouveaux modes de communication pour vous informer (bulletin municipal, site internet et illiwap), pour nous retrouver et échanger (pot des anciens et vœux du maire) et pour vous associer aux décisions (participation des habitants aux commissions adressage et cimetière).

Enfin, nous sommes parvenus à sauvegarder notre école « Simone VEIL » si essentielle à la vie de notre village. Nous avons aussi continué à soutenir les associations.

Tout n'a pas été parfait, loin s'en faut, mais nous avons collectivement essayé de faire de notre mieux et d'apporter notre pierre à l'édifice.

Au mois de mars prochain, avec pour notre commune un nouveau mode de scrutin et de nouvelles règles, vous élirez la prochaine équipe municipale à laquelle, d'ores et déjà, je souhaite tous mes vœux de réussite.

En attendant, vous pouvez compter sur ma pleine et entière détermination et sur celle du conseil municipal pour finaliser les derniers projets et être à vos côtés.

Bel été,

Marc FERRAND

Période de réserve oblige, voici donc le dernier Bulletin avant Mars 2026, à charge à la prochaine équipe municipale de pérenniser ou non ce Bulletin, sous cette forme ou sous une autre.

Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

Les Vœux du maire

Le samedi 18 janvier 2025, Marc FERRAND, entouré de Jean-Jacques LOZACH, sénateur de la Creuse et de son conseil municipal a présenté ses vœux aux habitants de notre commune. Cet événement fût l'occasion pour lui de revenir sur les principaux projets menés au cours de l'année passée (déploiement de la fibre, adressage des rues, isolation d'une partie de l'étage de la mairie, etc.) de louer le dynamisme de l'association « Montboucher Loisirs culture », mais aussi de regretter la non-attribution de subventions qui a contribué à entraver nos capacités d'investissement. Avant de souhaiter une bonne année à l'ensemble des administrés, il a décliné le programme de la municipalité pour cette année 2025 : inauguration de l'école, rénovation énergétique des bâtiments municipaux, poursuite de l'entretien des routes, etc.

Pour sa part, Jean-Jacques LOZACH a regretté la disparition des services publics dans notre département (fermeture de la ligne Felletin/Aubusson/Guéret) et a insisté sur le rôle primordial des élus et des associations pour maintenir le lien social.

Inauguration de l'école Simone Veil

Le Samedi 08 mars 2025, en présence d'une quarantaine d'habitants, de l'équipe enseignante, d'une partie des élèves et de leurs parents, des élus et agents municipaux ainsi que du sénateur Jean-Jacques LOZACH, Marc FERRAND a dévoilé le nom de l'école communal : Simone VEIL. Ce choix du conseil municipal s'est appuyé sur vos propositions (bulletin municipal de novembre 2023).

A cette occasion, la fresque réalisée sur la façade par les enfants avec le peintre Mako MOYA a été présentée.

Lors de son discours, Marc FERRAND est revenu sur l'histoire de l'école, sur son caractère essentiel dans la vie de notre commune et sur le maintien des services publics dans les territoires ruraux.



© Crédit photo Laurent Echard.

Fête de la Nature

Plusieurs centaines de personnes se sont rendues à Montboucher pour la troisième édition de la fête nature. Cette manifestation qui rassemblait l'ensemble des acteurs de l'environnement a été l'occasion pour les passionnés d'échanger et de commercer autour des nombreux et riches stands. Le beau temps ainsi que le travail minutieux et l'engagement des bénévoles de MLC ont fait de cet événement un beau succès.



© Crédit photo Laurent Echard.



MLC Théâtre

Et comme tous les ans, MLC Théâtre nous a régalié et à régalié quelques centaines de spectateurs au cours de 5 représentations en Janvier et Février.



© Crédit photo Laurent Echard.



Cérémonie du 08 Mai

Cette année, nous avons commémoré les 80 ans de l'armistice, un hommage a donc été rendu aux héros de notre commune morts pour la France lors de la 1^o et de la 2^o guerre mondiale ainsi qu'aux héros de la résistance Louis Champême, Raymond Chambinaud et Marcel Ridoux tombés sous les balles d'un bataillon de la division Das Reich le 09 juin 1944 à la Gasne du Clos.



© Crédit photo Laurent Echard.



Chemin de Montaigne – GR89

Le 28 juin sera inauguré le GR89 dit « Chemin de Montaigne ». Michel de Montaigne apprenant qu'il est nommé maire de Bordeaux, remonte d'Italie en passant par Lyon puis Limoges et Bordeaux. Le GR traverse notre commune de Chambonnaud jusqu'à la roche branlante e n passant par le bourg et Védrenas.

Une urgence ? Un problème ?
Appeler la Mairie au **05.55.64.12.87** ou envoyer un mail à montboucher@orange.fr
www.montboucher23.fr